# L'UNION SPIRITE

## BORDELAISE

### REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

## M. AUGUSTE BEZ

Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui
l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité.
(*Evang. selon* S. Jean, c. iv, v. 24.)

Première Année — N° 24 — 22 Novembre 1865

### TABLE DES MATIÈRES DU N° 24



BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE

# AVIS

Nous prenons la liberté de rappeler aux anciens abonnés de la *Ruche spirite Bordelaise* que leur droit à recevoir sans rétribution l'*Union spirite Bordelaise* finit avec le n° 24. Nous prions donc ceux qui ont l'intention de continuer à recevoir notre Revue, de nous faire parvenir, avant le 1er décembre, le montant de leur abonnement, soit en timbres-poste, soit en un mandat sur la poste au nom du Directeur-Gérant.

—

Nous prions également : 1° nos abonnés de six mois dont l'abonnement expire à la même date; 2° ceux qui ont négligé de nous envoyer encore le montant de leur abonnement; 3° ceux des anciens abonnés du *Sauveur des Peuples* qui, désireux de continuer à recevoir notre Revue, ne se sont pas conformés à l'avis publié dans le n° 16, de vouloir bien nous adresser sans retard le montant de leur abonnement.

# L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE N° 24. 22 NOVEMBRE 1865.

## Correspondance.

Villenave-de-Rions, 13 novembre 1865.

Mon cher Monsieur Bez,

Il vient de se passer un fait singulier que je m'empresse de signaler à l'attention des lecteurs de l'*Union spirite*.

Les partisans de l'Eglise *infaillible*, chefs ou subalternes, à tous les degrés de la hiérarchie, nous donnent chaque jour le triste, l'affligeant spectacle de pitoyables palinodies; ils semblent avoir pris à tâche de se réfuter eux-mêmes et de réduire à néant une foule d'erreurs que l'orgueil humain a enfantées dans sa démence et qui ont aujourd'hui cours sur l'ignorance et la crédulité humaines.

Voici un petit échantillon de cette *sage raison*, de cette *logique transcendante* qui caractérisent cette catégorie de nos adversaires, réservant pour eux seuls le privilége du bon sens avec le monopole de la grâce. Après le récit des faits dont les habitants de Villenave-de-Rions furent, hier, les témoins auriculaires, chacun demeurera convaincu comme moi, je l'espère, qu'il ne faut pas désespérer de l'avenir du spiritisme puisque, en définitive, orthodoxes et hérétiques s'efforcent de propager la vive lumière du règne de l'Esprit.

C'était dimanche dernier, dans la petite église de Ville-

nave-de-Rions, du haut de cette *chaire de vérité* d'où le spiritisme a entendu retentir si souvent de funestes échos sortis de la bouche éloquente du Père Nicomède, religieux des Carmes déchaussés. A l'occasion d'un sermon prononcé sur l'anniversaire du « glorieux saint Martin, » dont les vertus héroïques ont été mises en relief, le même Père Nicomède a ouvert une longue parenthèse et fait une longue digression sur des faits qui relèvent du spiritisme et de la médiumnité.

Se rappelant sans doute la maxime évangélique : « Ce que vous avez reçu dans le creux de l'oreille, criez-le sur les toits » il a raconté avec un louable empressement à ses ouailles étonnées, qu'une « grâce bien chère, un don bien précieux avaient été accordés récemment au Père prieur du couvent auquel il appartient. » Il a annoncé sans ambages, sans aucune figure métaphorique que « le Père prieur était médium voyant, et que sa faculté s'était *récemment* exercée par la manifestation d'un Esprit souffrant ayant vécu, lui aussi, dans sa dernière existence terrestre, sous l'habit monacal des Carmes déchaussés, et qui, sous l'étreinte des douleurs, des tortures qu'il subit dans le Purgatoire, sollicita de sa charité le secours de la prière. »

Mais le prudent néophyte, croyant sans doute avoir affaire au Diable, ou, tout au moins, à un de ses suppôts, se tint sur ses gardes. Se rappela-t-il le conseil de prudence de l'évangéliste Jean ; voulut-il éprouver, au préalable, si cet Esprit était de Dieu ? Modela-t-il notamment ses épreuves sur celles que sainte Thérèse nous a laissées dans ses *Mémoires ?* C'est ce que le narrateur ne dit pas. Toujours est-il qu'il fut sourd et insensible à cet appel à la charité spirituelle, la meilleure, la plus efficace de toutes, puisqu'elle s'adresse à la partie la plus essentielle de l'homme, à son intelligence ou Esprit ; toujours est-il qu'il passa outre devant la misère et

les souffrances de ce frère, absolument comme le prêtre et le lévite dont parle l'Evangile dans l'admirable parabole du Samaritain, et qu'il ne pria pas. Pourquoi? Serait-ce parce que ni l'Esprit, ni personne pour lui et en son nom, ne se présenta pour payer les longues oraisons tarifées qu'en pareille circonstance on chante ou psalmodie, *selon le cas?* Je l'ignore.

La seule chose que nous ait appris le Père Nicomède, c'est que l'Esprit se manifesta de nouveau et fit de vifs et amers reproches au moine *médium,* insensible aux appels charitables de sa douleur poignante. A cette seconde manifestation, les épreuves furent-elles multipliées? Je l'ignore encore; mais ce que les ouailles du Père Nicomède ont appris c'est que, cette fois, le *médium* fut convaincu et, sans doute, bien convaincu, puisque des prières furent *dites,* de longues et bien longues prières. On ne tint pas compte de la défense des « *vaines redites* » formulée par Jésus; on pria franchement et de bonne foi, en suivant tous les errements et les minutieuses prescriptions du culte, pendant *une heure et demie.*

Telle est l'histoire du fait de médiumnité voyante dont les habitants de Villenave ont été instruits le dimanche 12 novembre. Que devons-nous conclure de ce fait?

1° Que le Diable n'est pas seul à se communiquer, comme on l'a si souvent affirmé et comme on l'affirme encore avec tant d'acharnement;

2° Que la médiumnité n'est le privilége de personne, ni d'aucune secte religieuse;

3° Que les croyants à la nouvelle révélation, les adorateurs du Père *en Esprit et en Vérité,* doivent accueillir avec joie une conversion si inopinée à la doctrine qui leur est si chère;

4° Enfin, que le spiritisme, puissant émancipateur de la

pensée humaine asservie par le dogme sacerdotal, poursuit sa marche assurée, malgré toutes les résistances, toutes les pierres d'achoppement que l'on s'efforce de semer à profusion sur sa route; qu'il s'assimile même dans sa marche triomphale les *forces d'inertie* contre lesquelles on avait prédit qu'il devait infailliblement se briser.

Veuillez agréer, etc.,

J. GUÉRIN.

Cette histoire racontée du haut de la chaire par le Père Nicomède à toute une population dans l'âme de laquelle ce même religieux s'est efforcé, il n'y a pas longtemps (1), d'arracher la foi au spiritisme et de présenter comme des phénomènes diaboliques et impies toutes les manifestations d'outre-tombe; cette histoire a dû singulièrement édifier cette population sur la valeur des arguments au moyen desquels le missionnaire catholique a cru pouvoir combattre notre doctrine. Grand merci, mon Révérend! Espérons que votre œuvre portera ses fruits.

AUG. BEZ.

---

Notre excellent ami, M. J.-B. Borreau, de Niort, nous prie de vouloir bien publier les deux lettres suivantes. C'est avec plaisir que nous accueillons sa prière. Au milieu de la levée de boucliers dont la presse (grande et petite) nous a donné le spectacle au sujet de la question Davenport, de nombreux défenseurs ont soutenu notre cause si indignement et si injustement attaquée. Mais nos adversaires usant d'une tactique peu loyale et bien inattendue,—de la part de ceux du moins qui, parmi eux, se sont faits les défenseurs de toutes

(1) Voir *Réponse aux Sermons du Père Nicomède*, par J. Guérin. — Prix : 50 c.; franco, 60 c.

les libertés, de la liberté de discussion et de croyance surtout — se sont efforcés de tenir la lumière sous le boisseau, et les colonnes de leurs journaux toujours ouvertes à l'attaque sont restées impitoyablement fermées à la défense. Il est bon que dans la mesure de ses forces la presse spirite fasse connaître cet état de choses au public, qui jugera en dernier ressort tant la question de doctrine que la question de convenance, de loyauté et de justice. A. B.

Villa Saint-Martin, près Niort, 17 novembre 1865.

Monsieur et cher Directeur,

Vous l'avez dit avec justice : Les écrivains de la presse qui, à propos des Davenport, nous ont si gratuitement et si injustement attaqués, se refusent avec un cynisme révoltant à accueillir nos justes réclamations. C'est clair ; quand on veut avoir raison, quand même, il faut étouffer la voix de ceux que l'on s'est donné la triste mission d'écraser. Vous l'avez vu sans doute, les écrivains du *Siècle* n'ont pas fait défaut à l'appel qui leur a été fait, car, il n'y a pas jusqu'aux feuilletonistes de ce journal, qui ne se soient tenus pour obligés de souscrire au mot d'ordre qui a été donné ; mais voilà qui est plus profondément triste : un homme de mérite, un écrivain des plus distingués, qui, dans ses ouvrages, s'est affirmé comme spiritualiste, M. Louis Jourdan, enfin, s'est cru, lui aussi, obligé d'apporter son contingent d'injures, à des hommes auxquels il avait donné le droit de le considérer comme un frère. Aussi, avec quel embarras et quelle faiblesse, cette plume si brillante d'habitude, s'est-elle prêtée aux sarcasmes exigés ! Ne dirait-on pas que le remords avait émoussé l'arme ? Hélas ! si le poignard de Brutus n'eut pas été plus acéré, César se serait-il écrié avec découragement : « Et vous aussi mon fils Brutus ! »

Mais revenons au fait : malgré la faiblesse des injurieux

factums qui nous ont été adressés et qui dénote clairement de la part de leurs auteurs l'ignorance complète de nos doctrines, comme spirite, j'ai cru devoir réclamer en adressant à Messieurs les rédacteurs du *Siècle,* auquel je suis abonné, une lettre toute de simplicité et de modestie. Eh bien ! ces hommes qui ont eu le triste courage de l'insulte en ont complètement manqué pour faire droit à mes justes réclamations ! Voilà cette lettre, mon cher ami, que je vous adresse avec prière de lui donner asile avec celle-ci dans votre estimable revue.

Tout à vous de cœur,

J.-B. BORREAU.

*A Messieurs les rédacteurs du journal* LE SIÈCLE.

Messieurs,

Maintenant que tout le bruit qui s'est fait au sujet des frères Davenport commence à se calmer, permettez-moi de vous adresser cette simple missive :

Il y a 16 ans au moins que je suis abonné à votre honorable journal, et, ce qui a déterminé de ma part cette persistance de fidélité, c'est que son esprit est en opposition constante avec l'ultramontanisme et le jésuitisme, et, qu'il attaque avec persévérance et fermeté, la supertition et l'intolérance. Eh bien ! Messieurs, le croiriez-vous, malgré tout cela, je suis spirite, et, l'un des plus anciennement et des plus fermement convaincus, car mes convictions remontent à plus de vingt années, c'est-à-dire, dix ans au moins, avant que la doctrine n'ait été formulée et baptisée de son nom de spiritisme. Vous me direz sans doute.

— Qui donc a pu vous initier ?

Moi ; moi-même qui, en me jouant avec les phénomènes du somnambulisme, ai découvert, pour ainsi dire à mon

insu, l'existence des Esprits et la possibilité d'entrer en relation avec eux, ainsi que vous serez à même d'en juger si vous prenez la peine de lire une brochure que j'ai publiée et que j'ai l'honneur de vous adresser. Cette brochure, comme vous le verrez, a pour titre : *Comment et pourquoi je suis devenu spirite;* ce n'est point une œuvre littéraire, assurément, et elle n'a pour se recommander à vous que la véracité de ses faits et l'esprit de sincérité avec lequel je l'ai écrite. Cela, bien certainement, ne lui suffira pas pour vous convaincre, mais peut-être aura-t-elle le mérite de vous faire réfléchir et de vous disposer pour l'avenir, à ne point rejeter sans examen, les faits qui pourraient se présenter à vos appréciations; toutefois si vous devenez spirites — ce qui ne me paraît nullement impossible, malgré l'acharnement avec lequel vous venez de nous traiter — il est des causes et des faits que vous finirez par entrevoir sous un tout autre aspect que vous ne le faites en ce moment; par exemple : les prétendus miracles de Lourdes et de La Salette, qu'avec raison vous sapez chaque jour, au lieu de ne vous paraître dûs qu'à la superstition, s'expliqueront tout naturellement, par des effets entièrement médianimiques, qui, inappréciables pour les masses, les étonnent, les exaltent, les fanatisent et ne tardent point à tomber dans le domaine de l'exploitation.

Vous voyez, Messieurs, que déjà sur certains points, nous ne serions pas éloignés de nous entendre, et j'ai la conviction que si vous eussiez étudié la question vous ne nous auriez point confondus avec la prestidigitation et nous auriez traités avec moins de rigueur, ce qui eut été plus rationel de la part d'écrivains aussi haut placés.

Si vous étiez, ainsi que j'en suis persuadé, assez équitables pour donner de la publicité à cette lettre, je vous en saurais gré; du reste, après tout ce qui a été écrit contre nous, ce

serait de votre part un acte de justice comme c'est de la mienne une simple et modeste protestation.

Recevez, Messieurs, l'assurance de la haute considération de votre serviteur,

J.-B. Borreau,

*Propriétaire à la Villa St-Martin.*

---

## Communications médianimiques.

### DE L'ORIGINE DE L'ESPRIT

Saint-Jean-d'Angély. — *Médium, M. C. Guérin.*

Un rayon fluidique est venu me frapper dans l'espace, et je vole vers vous, heureux de votre souvenir fraternel.

Quelle question pourrais-je bien traiter ce soir pour augmenter, s'il est possible, votre croyance en la doctrine si logique du spiritisme! Le vent semble être aux discussions sur l'origine de l'Esprit; les uns se demandent si le point de départ est dans la race animale, d'autres cherchent et soutiennent que l'Esprit de l'homme a été créé d'une seule pièce.

Dans un des chapitres de ses *Confessions*, saint Augustin, qui effleure la doctrine de la préexistence, cherche à soulever le voile qui cache son origine. Ai-je déjà vécu quelque part? ai-je été quelqu'un? *Fui ne alicubi ant aliquis?* (1). Mais le moment n'était pas encore venu de dévoiler ce mystère aux yeux des mortels, aussi s'arrête-t-il prudemment. Il constate que tout ce qu'il sait, il ne le sait que par tradition et par analogie. Par tradition, puisque ses parents

---

(1) Dic mihi supplici tuo.... utrum jam alicui ætati meæ mortuæ successerit infuntia mea ?..... Quidante hanc etiam ?.... Fui ne alicubi aut aliquis? (St-Augustin, *Confessions*, liv. I, chap. IV.)

ont pu lui enseigner comment se sont écoulées ses premières années. Par analogie, puisqu'il voit d'autres enfants, et qu'il doit en conclure qu'il a été ce qu'ils sont. Mais pour cette autre enfance, enfance de l'Esprit, il s'écrie : A qui m'adresserais-je pour me dérouler les premières phases de cette existence? Quels parents me diront mes jeunes années? Quelle conclusion tirer de tout ce que je vois et ai dû apercevoir puisque la mémoire me fait défaut?

Pour nous aussi, mes amis, la mémoire nous fait défaut, même dans l'état spirituel. Nos parents, nos frères aînés, les Esprits supérieurs n'ont pas voulu nous initier aux mystères des origines. Le jour n'est peut-être pas éloigné, où le voile sera déchiré, où la vérité brillera pure et simple à nos yeux, nous montrant la justice et la bonté du père qui régit tout, qui veille avec autant de sollicitude sur le vermisseau que sur l'homme. Mais, si je ne puis vous donner des faits certains, je puis au moins vous dire quels sont mes sentiments.

Je crois, et je crois fermement, que l'Esprit des animaux a un but comme celui de l'homme, que c'est dans les êtres inférieurs de la création, et qui le sait? peut-être même dans l'âme des plantes (germe fluidique ou spirituel) que l'Esprit de l'homme s'essaye à la vie. Je crois que Dieu n'a rien fait d'incomplet et qu'un avenir moral est réservé à l'Esprit de l'animal qui ne vit encore que de la vie végétative et sensitive, comme un avenir animal est réservé au germe de la plante qui ne vit encore que de la vie organique.

Vous aurez beau secouer votre front couvert d'orgueil, et vous écrier que votre Esprit est trop grand, trop noble, trop fier, pour avoir passé par la filière animale, je vous dirai avec un de vos Esprits directeurs : Est-ce plus honteux, plus dégradant pour l'homme, d'avoir son Esprit fait d'une substance déjà existante, que de l'avoir fait de rien? Rien, sachez-le, est moins que quelque chose, et votre point de

départ, pour vous, est le néant. Or, vous l'avouez malgré vous, l'Esprit humain et l'Esprit animal ont ici le même point de départ.

Ont-ils le même avenir? Je le crois.

Voilà ma profession de foi. Je m'arrête, car l'Esprit Philadelphe a une question qu'il veut traiter dans la soirée, et je ne veux pas fatiguer le médium.

JOBARD.

## ESPRIT, CAUSE FORMELLE ET EFFICIENTE DU CORPS (1)

***Même Médium.***

I

Un éminent Esprit, qui fut votre frère en spiritisme sur la terre, et qui est toujours votre ami dans les cieux, a bien voulu vous dire quelques mots sur l'origine de l'Esprit, dont je vous avais moi-même parlé, tout en vous annonçant que nous n'avions pas de données suffisantes pour résoudre le problème, et que nous ne prononcions pas un jugement définitif. Je viens prendre sa place et vous parler des incarnations, question née sous notre influence dans votre séance de jeudi dernier.

(Remarque. — Dans la séance précédente, un membre de la Société avait émis cette curieuse théorie : qu'un Esprit incarné pouvait être son propre père, et il l'expliquait ainsi, en disant, que le père mort aussitôt la conception, par la mère, rien n'empêchait son Esprit de s'unir au fœtus, puisque l'union du corps et de l'âme n'avait lieu qu'aux premiers

(1) Ces communications qui ont de nombreux points de contact avec les théories émises par l'*Avenir* sur le progrès des animaux, ont été dictées à la Société de St-Jean-d'Angély, au mois d'août 1864. Elles sont antérieures aux articles de M. Xavier.

cris du nouveau-né. C'est à ce sujet que l'Esprit fait allusion; puis, il continue).

Puisque l'Esprit Jobard a cité un des théologiens les plus avancés de l'Eglise romaine, il me sera bien permis de glaner sur le même terrain, et de vous montrer cet Esprit ardent et élevé cherchant à connaître les mystères de l'incarnation de l'Esprit ou de la formation du corps de l'homme. Après avoir analysé les sensations de l'enfant, après avoir montré avec quelle intelligence cet être si faible, qui ne sait encore que pleurer, cherche par tous les signes à se faire comprendre de ceux qui l'entourent, il s'écrie : D'où viendrait donc un tel animal, si ce n'est de Dieu? Mais comment? Là est la question. Est-ce Dieu qui fait directement le corps de l'homme? Buvons-nous à une source commune l'être et la vie? Ou chacun de nous est-il son propre architecte? (1) Ce sont là ses paroles.

Le spiritisme vient aujourd'hui jeter une lumière éclatante sur ce mystère qui touche à la philosophie, comme à la théologie, aux sciences sacrées, comme aux sciences profanes, et il vous dit : *L'esprit est la cause formelle et efficiente du corps.*

Jean Raynaud a une raison péremptoire au moyen de laquelle il prouve l'absurdité de la croyance en la création de l'âme au moment de celle du corps. Si l'âme est créée en même temps que le corps, dit-il, vous mettez Dieu aux ordres d'un débauché, de l'humanité entière. Car, du jour où un corps vient d'être conçu il faut que Dieu doue ce corps d'une âme. Cette raison seule suffirait pour faire admettre le dogme de la préexistence. Pour vous, vous l'avez admis pour

(1) Unde hoc tale animal nisi obs te Domine? An quisquam se faciendi erit artifex? Aut ulla vena trahitur aliunde, quà esse et vivere currat in nos, præterquam quod tu facis nos, Domine. (Saint-Augustin, *Confessions*, Loco citato.)

cette raison et pour d'autres. Eh bien ! je reprends en sous-œuvre le raisonnement de Raynaud, et je dis : Si ce n'est pas l'Esprit qui forme son propre corps, c'est donc Dieu. Mais si Dieu est dans la nécessité de créer un corps le jour où il plait à un Esprit de s'incarner, vous mettez Dieu au service de cet Esprit ; et non-seulement vous le mettez pour la formation de ce corps, mais encore pour la formation de tel ou tel corps, car, sachez-le, à l'Esprit paresseux, il faut un corps au tempérament lymphatique, comme il faut un corps au tempérament bilieux ou sanguin à l'Esprit colère, emporté ou acariâtre. Vous le voyez, le raisonnement de Raynaud trouve ici son application directe, et si vous rejetez la création de l'âme au moment de celle du corps, vous devez aussi rejeter la création du corps par Dieu au moment de l'incarnation libre souvent d'un Esprit errant. Or, si Dieu ne vient pas par une coopération directe former ce corps qui vient de prendre naissance dans le sein de la mère, s'il n'intervient ici que de la manière dont il concourt à toutes les autres choses de la nature, qui donc est l'architecte? Qui? Mais évidemment, l'Esprit. Or, si c'est l'Esprit, pourquoi pas l'Esprit qui va faire de ce corps sa demeure, préférablement à tout autre Esprit qui n'a nul intérêt dans la circonstance.

Je disais tout à l'heure que l'Esprit incarné ayant toujours un tempérament physique en harmonie avec son tempérament moral, Dieu ne pouvait coopérer immédiatement, puisque l'Esprit seul avait la puissance nécessaire. Il est bon de prouver d'une autre manière cette vérité que je désire vous voir parfaitement comprendre.

Vous le savez, un des systèmes depuis longtemps en désuétude, et qui, s'il avait été encore en vigueur serait infailliblement tombé devant la théorie du périsprit au moyen de laquelle on explique si bien l'action de l'âme sur le corps,

fut le système de l'harmonie préétablie de Leibnitz. Il n'est peut-être pas inutile de vous le rappeler en quelque mots, et de vous montrer que la création du corps ne pouvant être fortuite, que les lois de la nature n'étant autres que les actes conscients ou inconscients des agents spirituels, vous tombez inévitablement dans ce système en admettant la formation du corps par Dieu.

Figurez-vous, dit-il, deux horloges ou deux montres qui s'accordent parfaitement. Or, cela peut se faire de trois manières. La première consiste dans l'influence d'une horloge sur l'autre, c'est ce que j'appelle le système de l'influence mutuelle (vous l'avez remplacé par le système du périsprit). La seconde manière de faire toujours accorder deux montres quoique mauvaises sera d'y faire toujours prendre garde par un habile ouvrir qui les mette d'accord à tous moments, et c'est ce que j'appelle la voie de l'assistance. (Ces deux montres sont l'âme et le corps, l'habile ouvrier dans l'espèce qui nous occupe, c'est Dieu, et il faudra alors supposer avec Mallebranche, que, lorsque votre âme veut mouvoir votre bras, c'est Dieu qui le meut pour vous.) Enfin, continue Leibnitz, la troisième manière de faire accorder toujours ces deux montres, sera de les faire d'abord avec tant d'art et de justesse qu'on se puisse assurer de leur accord dans la suite, et c'est la voie de l'harmonie préétablie. Voilà justement ce qui a lieu pour l'âme et le corps. Puis, afin qu'on ne s'y méprenne pas, il ajoute : L'âme de Virgile produisait l'Enéide, et sa main écrivait le même poëme, sans que sa main obéit en aucune façon à l'intention de l'auteur ; mais Dieu avait réglé de tout temps que l'âme de Virgile ferait des vers, et qu'une main attaché au corps de Virgile les mettrait par écrit. Or, pour l'incarnation de l'Esprit, si ce n'est pas lui-même qui agit sur son fœtus, vous tombez dans la même erreur et vous dites implicitement : Dieu a réglé de

toute éternité que tel Esprit paresseux, en s'incarnant, serait joint à un corps au tempérament lymphatique, afin que l'harmonie fut entière. Si Dieu n'a pas réglé les choses ainsi, ou si l'Esprit n'est pas le propre architecte de son corps, tout est laissé au hasard, aux lois de la matière, si vous le voulez, et je vous demanderai alors pourquoi vous voyez toujours chez chaque incarné le tempérament moral et le tempérament physique en harmonie complète. Ne pourrait-il donc pas arriver, une seule fois, qu'un Esprit colère se faufilât dans un corps au tempérament lymphatique, incarnation qui serait alors complètement manquée pour lui, puisque par suite de leur agrégation moléculaire, les Esprits vitaux n'amèneraient que lentement et fortement amoindries les injures du dehors.

Je viens de vous montrer que Dieu n'est pas le créateur direct du corps humain, que tout est laissé à la liberté comme aussi à la puissance de l'Esprit; je vous parlerai plus tard des phénomènes de l'incarnation et des similitudes physiques dans une même race et dans une même famille.

II

J'espérais vous parler, dans cette scéance, des phénomènes qui accompagnent le retour de l'Esprit à la vie corporelle, mais l'opposition que la plupart d'entre vous font à cette vérité : *L'âme fait son corps*, me contraint à me livrer à quelques considérations métaphysiques qui, je l'espère, vaincront vos derniers scrupules.

Vous admettez bien avec moi que Dieu n'est pas l'auteur direct du corps de l'homme, mais vous en expliquez la formation en disant : Les corps vivants se forment par suite d'une loi physiologique dont nous ignorons l'expression analytique. Eh bien ! soit, Messieurs, j'admets l'existence de cette loi hypothétique, je vais vous suivre sur ce terrain où

vous vous retranchez, et j'ose espérer vous prouver que si l'Esprit n'est pas la cause immédiate qui agit sur le fœtus, il opère médiatement en modifiant à son gré cette loi sur laquelle vous vous appuyez.

L'Esprit est libre, vous le savez. Dieu a l'éternité pour attendre le retour de ses enfants ingrats, et il sait toujours respecter ce droit qu'il a accordé à l'Esprit. Il est libre dans le choix de la famille dont il veut faire partie, et comme conséquence, libre dans le choix de sa position sociale sur la planète où il s'incarne. Je vous dirai alors :

Ou le corps nait difforme parce que l'Esprit l'a choisi tel, ou l'Esprit choisit tel corps, parce qu'il doit naître avec telle difformité. La première proposition nous conduit à cette autre : *L'Eprit crée la difformité du corps ;* la conséquence de la seconde est celle-ci : *La liberté de l'Esprit est limitée ou dans le choix de la famille, ou dans le choix du corps,* et je le prouve.

L'Esprit choisit-il tel corps difforme parce qu'il appartient à telle famille ? ou choisit-il telle famille parce qu'elle doit avoir un enfant avec telle difformité ?

Si l'Esprit choisit le corps parce qu'il appartient à telle famille, il est bien libre dans le choix de la famille, puisqu'il peut en choisir une autre, mais il n'est pas libre dans le choix du corps, puisqu'il doit, de toute nécessité, prendre le corps qui se formera dans le sein de la mère, d'après une loi inflexible de la nature. Donc, l'Esprit n'est pas libre dans le choix des infirmités corporelles.

Si au contraire, l'Esprit choisit la famille parce qu'elle doit avoir un enfant difforme, il est bien libre dans le choix du corps, puisqu'il aurait pu en choisir un autre exempt d'infirmités, mais le choix de telle difformité étant faite, il est limité entre toutes les familles qui doivent avoir des en-

fants avec cette même difformité. Donc l'Esprit n'est pas libre dans le choix de la famille.

Or, puisque vous reconnaissez la liberté de l'Esprit et dans le choix des difformités et dans le choix de la famille, il modifie donc à son gré cette loi suivant laquelle son corps doit être formé.

Je m'appuie sur une autre considération.

Les Esprits peuvent, par suite d'une vertu qui leur est propre, agir sur la matière, la modifier à leur gré, former même, suivant des lois chimiques que vous ignorez et que beaucoup de nous ignorent également, des corps persistants, des caractères graphiques, par exemple : Pensez-vous que Dieu leur ait donné ce pouvoir, ou plutôt pensez-vous qu'ils aient acquis cette puissance dans le seul but de vous molester comme toutes les histoires d'infestation vous le prouvent, ou de vous faire cadeau de dragées, de bouquets, comme cela est arrivé non loin d'ici. Non, reconnaissez-le avec moi ; cette puissance des Esprits doit s'exercer d'une autre manière, et Dieu ne peut vouloir perdre une force aussi précieuse. Cela serait contraire à sa sagesse infinie, à l'économie qu'on remarque dans l'harmonie universelle, contraire à cette loi que la mécanique a trouvée dans la nature : Dieu produit toujours le plus grand effet avec la plus petite force possible. Je m'arrête un instant, et vous laisse à vos observations.

*Demande :* Si l'Esprit est libre dans le choix de la famille, il peut donc venir apporter le trouble dans une famille qui n'aurait pas choisi cette épreuve.

*Réponse :* Ah ! Messieurs, cette objection montre combien vous êtes dans un monde arriéré, et combien sont fausses vos idées sur la liberté !

La liberté absolue n'existe pour personne, pas même pour Dieu, puisqu'il respecte notre libre arbitre. Mais, tandis que Dieu limite librement sa liberté, vous devez limiter forcé-

ment la vôtre sous peine de prévariquer aux lois posées par le Grand Législateur. L'Esprit est sans doute libre de choisir telle famille plutôt que telle autre, mais la famille est libre aussi d'accepter ou de refuser le choix fait par l'Esprit. Il y a donc presque toujours accord de l'Esprit qui s'incarne et de la famille dont il fera partie. Je dis presque toujours, car il arrive parfois que des Esprits inférieurs transgressent la loi divine en blessant la liberté de la famille et en s'incarnant malgré elle dans son sein ; mais là encore c'est une épreuve que la famille avait choisie librement. Souvent ces haines injustifiables du père et de la mère pour leur enfant n'ont pas d'autres causes.

*Demande :* Mais c'est impossible ! Quand donc l'Esprit peut-il demander à la famille l'autorisation d'en faire partie, surtout si les parents étaient incarnés avant l'arrivée de cet Esprit dans le monde spirite ?

*Réponse :* Le sommeil rétablit vos relations spirites interrompues dans l'état de veille. J'ouvre les livres sacrés et je trouve une preuve de ce que j'avance.

Jésus a décidé que les temps étaient mûrs pour sa mission. La terre doit entendre le verbe de Dieu. Un Esprit apparait à Marie, pauvre femme juive et lui dit : « Je suis Gabriel, l'homme de Dieu ; mon Seigneur m'a envoyé vers vous, il désire être votre enfant. » Alors Marie : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il soit fait suivant qu'il le désire. » Voilà la demande, voilà l'autorisation. Pour que Jésus s'incarnât dans le sein de Marie, il fallait son consentement formel. Je ne finirai pas ces communications sans vous parler encore de cette incarnation du Messie. Elle viendra corroborer ce que je dois vous dire. Je vous expliquerai ces paroles qui jusque-là avaient amené le sourire du sarcasme sur les lèvres de l'incrédule et sur les vôtres peut-être : « Marie a conçu par l'opération du Saint-Esprit. »

J'aborde d'autres idées, et je complète ce que je viens de vous dire sur la liberté.

Etre libre, c'est avoir la faculté de faire telle ou telle chose sans y être contraint par aucune force étrangère.

Faire une chose, c'est pouvoir la faire.

Or pouvoir, c'est savoir.

Donc science, puissance, liberté sont synonimes.

Les contraires : ignorance, impuissance, incapacité de liberté le seront aussi.

La liberté d'un Esprit est toujours égale à sa science.

Donc à l'origine l'Esprit n'est pas libre puisqu'il est ignorant. Les incarnations pour ces Esprits sont forcées, dirigées par la sagesse des Esprits supérieurs. En continuant nos recherches, il est évident que nous entrons dans le champ des conjectures.

La science et par suite la puissance et la liberté se développent-t-elles peu à peu dans les premières incarnations, ou l'Esprit arrive-t-il à sa première incarnation avec un certain degré de science et de liberté ? La chute de l'homme, racontée par la Genèse, nous ferait supposer que la science du bien et du mal, c'est-à-dire le libre arbitre ne s'acquerrait qu'à la suite des incarnations. L'Esprit ne sait même pas faire son corps. C'est Dieu, ou plutôt ce sont les Dieux, les Elohim qui le forment du limon de la terre. Peu à peu sans doute et par l'habitude, qui est une répétition des actes, une suite des réincarnations, et par les leçons des Esprits supérieurs, l'Esprit augmente sa science, sa puissance et sa liberté ; il apprend à se tisser un vêtement.

Ici vient se placer une réponse à une objection que j'ai entendu faire. Si l'Esprit forme son corps, pourquoi l'âme des bêtes se forme-t-elle un corps difforme ?

Je réponds : La difformité n'est pénible qu'autant que l'Esprit qui la subit en a conscience. L'Esprit de l'animal,

vous a-t-on dit, doit progresser, c'est-à-dire augmenter sa science ; c'est nous qui lui apprenons, avec les éléments que nous rencontrons chez eux, à se mouler un corps, à se créer des difformités. Cette science peut lui être utile plus tard comme moyen d'expiation ou épreuve que cet Esprit s'imposera en toute liberté. Remarquez, en passant, que l'Esprit de l'animal est supérieur à celui de l'homme à son origine (la création directe de l'Esprit humain admise en principe). L'Esprit des bêtes, surtout des bètes dont l'organisme se rapproche le plus de celui de l'homme n'est pas ignorant, il a déjà acquis une certaine science, il sait et peut savoir par l'éducation bien des choses qui vous surprennent. C'est précisément en se basant sur ces considérations que des Esprits ont admis l'Esprit animal comme point de départ de l'Esprit humain, et ils ont fait ce raisonnement :

Puisque à son origine, l'Esprit humain est inférieur à l'Esprit animal (l'un est ignorant, l'autre ne l'est déjà plus) ; puisque son avancement n'a lieu que peu à peu, il arrive donc un moment ou l'Esprit humain est égal, en facultés, à l'Esprit d'un animal donné. Rendus à ce même échelon, pourquoi l'un progresserait-il indéfiniment ? pourquoi le progrès de l'autre serait-il limité ? Cette différence pourrait à toute force se comprendre, s'ils étaient formés de substances différentes, mais elle ne semble pas ici avoir de raison d'être, puisque le principe est le même.

Cette réflexion m'a un peu éloigné de mon sujet, j'y reviens.

La vie est un effet produit par l'union avec la matière d'un agent dont nous ne pouvons analyser la substance, et auquel vous avez donné le nom d'*âme*. Je prends le mot *âme* dans le sens que lui attribuaient les latins, *animare*.

Le caractère essentiel de la vie, c'est le mouvement.

Tout mouvement est un effet produit par une force.

Toute vie est un effet produit par une âme.

Donc l'âme est une force.

La force qui ne peut que la vie végétative est l'âme des plantes. Les caractères de cette vie sont : l'absorption , la digestion , la circulation , la respiration , l'assimilation , etc.

L'âme des animaux inférieurs est une force qui peut la vie végétative et la vie sensitive. Aux effets déjà décrits , elle ajoute : la sensibilité, le toucher, le goût, l'odorat, l'ouie, la voix, etc.....

L'âme des animaux supérieurs est une force qui peut la vie végétative , la vie sensitive, la vie intellectuelle au premier degré. Ses effets sont outre les précédents : la sensation, la mémoire, le jugement, l'attention externe produisant la connaissance des objets extérieurs et quelques autres facultés psychologiques peu développées.

La force qui peut la vie végétative, sensitive, intellectuelle au degré supérieur, morale à tous les degrés, est l'âme humaine. Ses fonctions noologiques sont plus étendues ; elle jouit de l'attention interne produisant la connaissance du moi, et la conscience ; elle a le raisonnement, l'induction, l'imagination, etc... A la vie morale appartiennent la justice, la bonté, la piété, la charité, etc.....

Nous allons suivre dans l'incarnation de l'âme humaine le développement progessif de chacune de ces quatre vies provenant de la même force.

Ne dirait-on pas que la vie humaine est l'abrégé de toutes les existences parcourues par l'Esprit dans les différentes échelles d'êtres de la création ?

PHILADELPHE.

## LE TAUREAU ET LA LOCOMOTIVE

FABLE

Un taureau, des plus valeureux,
Fut un jour des plus malheureux
Devant une locomotive
Traînant wagons, fendant les airs,
Qu'il prit pour un reptile arrivant des enfers.
« Quoi ! — dit-il, bondissant — Quand d'une humeur craintive
Tout fuit à mon approche ou tremble devant moi.
Devant ce noir serpent ne serai-je plus Roi ?
Vomis la fumée et le feu,
Siffle encor, tu me viens en face ?
Le taureau ne fera point place
A tel monstre qui n'est pas Dieu ! »
Mais sur ce, la locomotive
Arrive,
Et de son front de fer
Brise celui du héros, fier
De sa force et de son courage.

Que chacun, avant tout, soit prudent, sinon sage,
Aujourd'hui, beaucoup plus qu'hier ;
Car pour si fort qu'on soit, on trouve encor son maître,
Et l'on n'a pas toujours le temps de le connaître.

J. R..., de Toulouse.

**FIN DU TOME II.**

# TABLE
## DES
## MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME

## Communications médianimiques.



Bordeaux. — Imprimerie Chaynes et Malicheco, c. d'Aquit., 57.

## *Ouvrages de* M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme*

Ces ouvrages se trouvent à Paris, chez MM. Didier et Comp., quai des Augustins ; — Ledoyen, galerie d'Orléans (Palais-Royal) ; — au bureau de la *Revue spirite*, rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

---

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes ; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun ; par la poste, 2 fr. 60.

---

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME ? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits. — 6e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 1 franc ; par la poste, 1 fr. 20.

---

LE LIVRE DES ESPRITS *(Philosophie spiritualiste)*. — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr. — Edition in-8° de 500 pages, 6 fr. ; par la poste, 6 fr. 80.

---

LE LIVRE DES MÉDIUMS *(Spiritisme expérimental)*. — Guide des médiums et des évocateurs ; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme ; 6e édition. — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr.

---

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. Allan Kardec, contenant : 1° les observations sur l'état du spiritisme ; 2° les instructions données dans les différents groupes ; 3° les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8°, format et justification de la *Revue spirite*. — Prix : 1 fr. pour toute la France ; pour l'étranger, le port en sus.

---

IMITATION DE L'EVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

---

LE CIEL ET L'ENFER, ou la justice divine selon le spiritisme. Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

## OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME (1)

*Histoire de Jeanne Darc*, dictée par elle-même à M[lle] Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50 c.

*Fables et poésies diverses*, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco*, 2 fr. 50 c.

*Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs*, par J. Chapelot. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

*Appel des vivants aux Esprits des morts*, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de la *Vérité*, 48, rue de la Charité.

*Sermons du R. P. Letierce*, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

*Réponse aux sermons du P. Nicomède*, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

*Les Miracles de nos jours*, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20.

*L'Education maternelle*, par M[me] Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

*Révélations sur ma vie surnaturelle* (3[e] édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

*La guerre au Diable et à l'Enfer*, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

*Comment et pourquoi je suis devenu spirite?* par J.-B. Borreau. Prix : 2 francs.

*Lettre d'un vieux spirite à un jeune avocat*, par J.-B. Borreau. Prix : 50 centimes.

*Almanach spirite pour* 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

*Désarroi de l'empire de Satan*, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

*La pluralité des existences de l'âme*, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

*Entretiens familiers sur le spiritisme*, par M[me] Emilie Collignon. Brochure in-8°. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20. — Bordeaux, aux bureaux de l'imprimerie A. Lefraise, 56, rue Sainte-Catherine.

*Les Ombres*, méditations philosophiques, par Hilaire. Prix : 2 fr.

---

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

*La Revue spirite*. Paris, directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

*La Vérité*. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire.—Lyon, 7 fr. par an; départements et Algérie, 9 fr.

*L'Avenir*. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

*L'Echo d'Outre-Tombe*. Marseille; directeur-gérant, P. Cillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

(1) Pour recevoir *franco* ces divers ouvrages, adresser le montant en bons sur la poste au nom du directeur-gérant.

Bordeaux. — Maison Chaynes et Malichecq, c. d'Aquitaine, 57.